

PROCEDURE D'INSCRIPTION - Année universitaire 2021/2022

Double Licence : Inscription du 07 juillet, 14 heures, au 17 septembre 2021, 12 heures

interruption du 23 juillet (12 heures) au 23 août (14 heures)

Les étudiants admis en double Licence devront effectuer 1 inscription à la Faculté de droit et 1 inscription dans l'autre composante (ALLSH ou FEG)

Situation de l'étudiant	Etape 1	Etape 2	Etape 3
<p>* LICENCE 1ère année Droit - Economie Gestion</p>	<p>➔ 1 - A partir du 7 juillet (14h00), après les résultats du Baccalauréat, je me connecte sur ParcoursSup pour prendre connaissance des modalités de mon inscription administrative.</p> <p>2 - Je n'oublie pas d'effectuer mon inscription à la Faculté de droit et de science politique PUIS à la Faculté d'économie et gestion.</p>	<p>➔ 1 - Je suis les étapes d'inscription communiquées dans le message de ParcoursSup. https://dossier.parcoursup.fr/Candidat/authentification</p> <p>2- Pour la 2ème inscription, je me connecte sur mon ENT rubrique "Réinscription administrative (IA)" en suivant la procédure d'inscription en ligne et je paie les frais d'inscription.</p>	<p>➔ 1 - La scolarité vérifie mon inscription et les pièces justificatives.</p> <p>2 - Je reçois un mail qui m'informe que mon inscription est validée et que je peux télécharger mon certificat de scolarité via mon ENT, rubrique "Certificat de scolarité".</p> <p>3 - Les modalités de retrait de ma carte étudiante me seront communiquées par ma scolarité à la rentrée universitaire.</p>
<p>* LICENCE 1ère année Droit - Histoire de l'art</p>	<p>➔ 1 - A partir du 7 juillet (14h00), après les résultats du Baccalauréat, je me connecte sur ParcoursSup pour m'inscrire à la L1 Histoire de l'art.</p> <p>2 - Je n'oublie pas d'effectuer mon inscription à la Faculté Arts, Lettres, Langues et Sciences Humaine PUIS à la Faculté de droit et de science politique.</p>	<p>➔ 1 - Je me connecte sur mon ENT rubrique "Réinscription administrative (IA)" en suivant la procédure d'inscription en ligne et je paie les frais d'inscription.</p> <p>2 - Je télécharge et dépose les pièces justificatives demandées dans mon ENT dans la rubrique "Pièces justificatives".</p>	<p>➔ 1 - La scolarité vérifie mon inscription et les pièces justificatives.</p> <p>2 - Je reçois un mail qui m'informe que mon inscription est validée et que je peux télécharger mon certificat de scolarité via mon ENT, rubrique "Certificat de scolarité".</p>

PROCEDURE D'INSCRIPTION - Année universitaire 2021/2022

Double Licence : Inscription du 07 juillet, 14 heures, au 17 septembre 2021, 12 heures

interruption du 23 juillet (12 heures) au 23 août (14 heures)

Les étudiants admis en double Licence devront effectuer 1 inscription à la Faculté de droit et 1 inscription dans l'autre composante (ALLSH ou FEG)

Situation de l'étudiant	Etape 1	Etape 2	Etape 3
<p>* LICENCE 1ère année Droit - Lettres</p>	<p>➔ 1 - A partir du 7 juillet (14h00), après les résultats du Baccalauréat, je me connecte sur ParcoursSup pour prendre connaissance des modalités de mon inscription administrative.</p> <p>2 - Je n'oublie pas d'effectuer mon inscription à la Faculté de droit et de science politique PUIS à la Faculté Arts, Lettres, Langues et Sciences Humaines.</p>	<p>➔ Je suis les étapes d'inscription communiquées dans le message de ParcoursSup. https://dossier.parcoursup.fr/Candidat/authentification</p>	<p>➔ 1 - La scolarité vérifie mon inscription et les pièces justificatives.</p> <p>2 - Je reçois un mail qui m'informe que mon inscription est validée et que je peux télécharger mon certificat de scolarité via mon ENT, rubrique "Certificat de scolarité".</p> <p>3 - Les modalités de retrait de ma carte étudiante me seront communiquées par ma scolarité à la rentrée universitaire.</p>
<p>* LICENCE 2ème et 3ème année <i>(inscription possible à compter du 01 juillet 2021)</i></p>	<p>➔ 1 - Après mes résultats définitifs, je suis les modalités d'inscription de l'étape 2.</p> <p>2 - Je n'oublie pas d'effectuer mes DEUX inscriptions.</p>	<p>➔ 1- Je paie la CVEC (contribution à la vie étudiante et de campus) à ma 1ère inscription sur MesServices.Etudiant.gouv.fr</p> <p>2 - Je me connecte sur mon ENT rubrique "Réinscription administrative (IA)" en suivant la procédure d'inscription en ligne et je paie les frais d'inscription.</p> <p>3 - Je télécharge et dépose les pièces justificatives demandées dans mon ENT dans la rubrique "Pièces justificatives".</p>	<p>➔ 1 - La scolarité vérifie mon inscription et les pièces justificatives.</p> <p>2 - Je reçois un mail qui m'informe que mon inscription est validée et que je peux télécharger mon certificat de scolarité via mon ENT, rubrique "Certificat de scolarité".</p> <p>3 - Je viendrai retirer mon étiquette 2021-2022 pour l'apposer sur ma carte étudiante selon les informations communiquées par la scolarité en septembre.</p>